



**EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE DU 30 octobre au 5 novembre 2017**  
**Salle des Fêtes**  
**33750 SAINT GERMAIN DU PUCH**

1- RÈGLEMENT DU CONCOURS : Règlement ROSO.

Les feuilles d'engagement, modèle UOF, doivent être adressées, **avant le 25 octobre 2017 et pour les psittacés le 20 octobre 2017 (Voir annexe jointe)** :

Monsieur René NOTH – 17, rue Arnaud Denigès – 33160 SAINT MEDARD EN JALLES  
Tél. 05 56 95 81 18  
Adresse mail : [rene.noth@sfr.fr](mailto:rene.noth@sfr.fr)

**Notre concours étant enregistré sur ORNITHONET, vous avez la possibilité de vous y inscrire directement.**

**Le règlement sera joint à la feuille d'engagement et un double accompagnera les oiseaux.**

DROITS D'ENGAGEMENT : **2.50 euros par oiseau et 7.00 euros par stam.**  
**Palmarès obligatoire 3,00 euros.**

2 - CLASSIFICATION : UOF et faire une feuille pour chaque groupe. **Attention classification 2017/2018.**

3 - ENCAGEMENT : **Lundi 30 octobre de 16 heures à 19 heures et mardi 31 octobre de 9 heures à 17 heures.**

4 - JUGEMENTS : **mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 novembre 2017.**

Les oiseaux mal engagés seront jugés dans leurs classes réelles, mais non classés.

COMPOSITION DU JURY

Canaris couleurs : Monsieur Didier SORIA

Canaris postures : Monsieur Jacky DIACRE

Exotiques Becs droits : Monsieur Christian DELFOSSE

Exotiques Becs crochus : Monsieur Loïck LENEÉ

5 - INAUGURATION : **Vendredi 3 Novembre 2017 à 18 h30**

6 - DISTRIBUTION DES PRIX : **Dimanche 5 novembre 2017 à 17 heures.**



Alain VALLADE – 10, Le Gueyrot – 33330 SAINT LAURENT DES COMBES  
Tél. 05 57 74 41 74 et 06 20 82 22 51  
Adresse électronique : [avallade@sfr.fr](mailto:avallade@sfr.fr)

## 7- GRANDS PRIX D'ELEVAGE:

Canaris couleurs lipochromes :	Classement sur 8 oiseaux	D00 à D01
Canaris couleurs mélanines :	Classement sur 8 oiseaux	D02 à D 13
Canaris posture :	Classement sur 6 oiseaux	E
Exotiques :	Classement sur 6 oiseaux	F1 : F01 à F09
Exotiques :	Classement sur 6 oiseaux	F2 : F01 à F016
Colombes Cailles	Classement sur 3 oiseaux	O et P
Perruches ondulées de Postures :	Classement sur 6 oiseaux	I 1
Perruches ondulées de couleurs :	Classement sur 6 oiseaux	I 2
Agapornis et Touis :	Classement sur 6 oiseaux	J
Euphèmes :	Classement sur 6 oiseaux	K01 à k05
Moyennes perruches :	Classement sur 6 oiseaux	K06 à K14 et M
Grandes perruches :	Classement sur 6 oiseaux	K15 à K33 et L
Perroquets :	Classement sur 3 oiseaux	N01 – N02
Faune Européenne et Hybrides :	Classement sur 6 oiseaux	G et H – I

Ne peut remporter un grand prix d'élevage que celui qui aura un pointage au moins égal au nombre d'oiseaux multiplié par 90 minimum.

## 8 - CESSION DES OISEAUX EN CONCOURS :

Les prix doivent être indiqués sur la feuille d'engagement ainsi que le sexe de l'oiseau. Un prélèvement de 10 % sera effectué sur chaque vente. Les oiseaux cédés ne seront remis à l'acquéreur que le dimanche 5 novembre 2017 à partir de 18 heures.

9 – BOURSE : Une bourse est ouverte à tous ceux qui participent au concours. Les oiseaux présentés devront être bagués. Un prélèvement de 10 % sera effectué sur les oiseaux vendus. Une fiche d'engagement dûment remplis devra être remise aux organisateurs lors de l'engagement des oiseaux en concours. Les oiseaux pourront être amenés le vendredi 3 novembre 2017 avant 18 heures.

## 10 - DISPOSITIONS DIVERSES :

- Nourriture : Les oiseaux nécessitant une nourriture particulière, doivent être signalés aux organisateurs sur la feuille d'engagement, "nourriture à fournir par l'éleveur durant l'exposition.

- Contrôle et Service vétérinaire : Le contrôle vétérinaire sera assuré par le Docteur Myriam LABECOT, vétérinaire à Grézillac (33). Les éleveurs devront fournir une attestation de provenance délivrée par les services vétérinaires de leur département.

Le Président,



Alain VALLADE – 10, Le Gueyrot – 33330 SAINT LAURENT DES COMBES  
Tél. 05 57 74 41 74 et 06 20 82 22 51  
Adresse électronique : avallade@sfr.fr